

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

**Geoffroy
Boulard**
Votre maire



République Française

**En 2026
vous voterez
2 fois!**

GB
2026

Le scrutin a changé !

Les 15 et 22 mars prochains, vous voterez d'abord pour votre maire d'arrondissement, puis pour la/le maire de Paris.



Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales du 17e ?

Toutes les informations sur le [site service-public.fr](https://service-public.fr) ou à [la mairie du 17e](#), ainsi que les modalités d'inscription pour les commerçants, professions libérales et citoyens européens.

Vous avez jusqu'au 6 février 2026 !



Absent(e) le jour du vote ? Donnez procuration !

Par e-mail : procuracion@geoffroyboulard.fr
ou sur le site : geoffroyboulard.fr/procuracion

